



Fiche d'inscription - deadline : 10 novembre

Elektro-Jump #05 – Édition 2018

Tremplin « musiques électroniques » organisé par La Gare de Coustellet

Elektro-Jump est un tremplin qui permet à des producteurs de musiques électroniques locaux « amateurs » qui n'ont pas (ou peu) l'expérience du "live" de monter sur scène pour se frotter au public. Ici tout le monde est gagnant, puisque les 3 djs (ou groupes) sélectionné(s) bénéficieront d'un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de chacun et se produiront sur scène dans le cadre de La Gare Social Club, en ouverture de cette soirée dédiée aux musiques électroniques organisée avec Inoove Production, le Vendredi 14 décembre 2018.

Tous les âges et tous les styles de musiques électroniques sont acceptés. A vous de jouer ...

Pour participer, il est impératif que :

Le candidat soit en mesure de proposer ses propres productions personnelles et de les inclure à sa performance « live » (dj set*, liveset ou live***)**

Ce n'est pas votre profil ? D'autres tremplins sont à votre disposition !

MUSIKA-JUMP : Pour les groupes de musiques actuelles "autres" que électroniques (rock, hip-hop, pop, reggae...), la Gare de Coustellet propose à des jeunes groupes locaux (moins de deux ans d'existence) de se jeter à l'eau en faisant l'expérience d'un concert dans des conditions professionnelles, avec une vraie équipe d'accueil, un vrai programmateur à l'écoute, un vrai ingénieur son et lumière pour les guider et, bien sûr, un public authentique, des retours constructifs pour gravir, qui sait, d'autres marches et bien d'autres scènes ! Ce tremplin se déroule en début d'année (février/mars).

Pour les groupes de musiques "amateurs confirmés" (on entend que les groupes n'ont aucun membre intermittent du spectacle, mais que leur niveau d'avancement tant au niveau musical qu'au niveau du projet, justifie une recherche d'accompagnement) il existe d'autres tremplins sur le territoire et notamment « Trempolino ». Trempolino est une opération de repérage et de soutien des groupes amateurs de musiques actuelles locaux, co-organisée par Musical'Isle et Akwaba en partenariat avec La Gare. L'objectif du Trempolino est d'offrir à 2 groupes locaux le bénéfice d'un accompagnement personnalisé en fonction de leurs besoins : connaissance du secteur professionnel, mise en réseau, résidences techniques ou de création, communication, formations, etc. Les groupes gagnants devront donc être dans une démarche de structuration globale de leur projet. Renseignez vous auprès de nos autres partenaires !

Il existe de nombreux autres tremplins, n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus...



LA GARE

Association A.V.E.C.

105 Quai des Entreprises. Coustellet

84660 Maubec

04.90.76.84.38

www.aveclagare.org

*dj set = sélection et enchaînement de morceaux (compositions personnelles du dj et morceaux d'autres artistes) via des platines vinyls, cds ou mp3

**liveset = sélection et enchaînement de morceaux (compositions personnelles du dj et morceaux d'autres artistes) via un sampler ou un software dédié (comme Ableton par exemple)

*live = enchaînement des productions personnelles du dj (uniquement) via un sampler ou un software dédié

REGLEMENT ELEKTRO-JUMP 2018



LA GARE

Association A.V.E.C.
105 Quai des Entreprises. Coustellet
84660 Maubec
04.90.76.84.38
www.aveclagare.org

✓ Article 1 – Elektro Jump

Elektro Jump est un tremplin local pour producteurs de musiques électroniques amateurs organisé par La Gare, Association AVEC.

✓ Article 2 – Déroulement

Le tremplin se déroulera en plusieurs temps :

Etape 1 : Inscription

Le dossier d'inscription complet est à envoyer **au plus tôt, et avant le 10 novembre 2018 à minuit** :

- par voie postale : La Gare, 105 quai des entreprises - Coustellet - 84660 Maubec (la boîte aux lettres se situe devant le restaurant Babouchka)
- ou par mail à l'adresse : mediation@aveclagare.org

Le dossier d'inscription comprend :

- les fiches de renseignement en fin de ce document
- 3 productions minimum au format .Wav (pour éviter de surcharger les mails, envoyer vos .Wav sur We transfert ou sur FTP)
- une présentation synthétique du dj ou groupe (< 250 caractères) pouvant être utilisé sur des supports promotionnels
- si possible une fiche technique (description du matériel utilisé)

Tout dépôt de dossier engage l'entière acceptation du règlement.

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Etape 2 : Préparation

Un jury professionnel, composé de membres de la Gare, choisira les producteurs (ou groupes) sélectionnés. La sélection aura lieu entre le **12 novembre** et le **17 novembre**.

Le jury sélectionnera sur écoute les **3** producteurs/compositeurs sélectionnés.

Les candidats pré-sélectionnés seront avertis par téléphone. Les candidats non-retenus recevront une information par e-mail.

Etape 3 : Accompagnement

Les producteurs (ou groupes) retenus s'engage à participer à une demi-journée de préparation/formation sur scène, à la Gare de Coustellet, en amont du concert. Durant cette demi-journée, ils travailleront en fonction de leurs besoins : placement, jeu de scène, balance, son, pratique M.A.O si besoin... Ils seront encadrés par un technicien professionnel.

Pour valider leur inscription, les candidats doivent remplir leur disponibilité en bas de formulaire et se rendre disponibles pour organiser la demie-journée d'accompagnement en amont du concert. (Période envisagée entre le 10 décembre et le 13 décembre)

Les candidats retenus se verront proposer un rendez-vous à une date ultérieure au tremplin pour faire un retour/bilan sur le live et amorcer un accompagnement personnalisé qui pourra se prolonger sur un an.

Dans le cadre de cet accompagnement, La Gare pourra accompagner l'artiste pour sa diffusion.

Etape 4 : Concert en public / Soirée La Gare Social Club

Les 3 artistes sélectionnés se produiront sur scène en "before" de La Gare Social Club, le **Vendredi 14 décembre 2018**.

✓ Article 3 - Conditions de participation :

Ce tremplin est destiné aux producteurs-compositeurs en musiques électroniques, tous styles confondus :

Ce tremplin s'adresse uniquement aux artistes amateurs producteurs de musiques électroniques. Djs-producteurs ou groupes électros, les candidats doivent être en mesure de proposer une performance "live" (dj set, liveset ou live) composée en grande partie (ou en totalité) de leurs productions personnelles.

Pour être sélectionné, les groupes s'engagent à :

- ✓ ne pas avoir de musiciens professionnels au sein du groupe.
 - ✓ être disponible une demi-journée en amont du concert, pour un accompagnement technique et une balance accompagnée pour préparer le live.
 - ✓ être disponible le jour du concert (**14 décembre 2018**) à partir de **15h**.
 - ✓ venir avec son matériel scénique (ordinateur, platines, sampler, carte son...)
 - ✓ s'engager dans un accompagnement personnalisé qui pourra se prolonger sur un an, en fonction des besoins de l'artiste (diffusion, communication, production discographique...)
 - ✓ Participer au jury de l'édition 2019 du tremplin
- ✓ **Article 4 - Composition du jury / Choix des Lauréats**

Le jury sera composé de personnes qualifiées en matière de musiques actuelles et électroniques et de lauréats de l'édition 2017 du tremplin.

Une liste de la composition du jury pourra être communiquée ultérieurement, sur demande.

Le jury désignera 3 lauréats parmi les candidatures conformes et complètes en étant attentif aux points suivants : originalité du projet, caractère émergent du projet ou de l'artiste, besoin d'accompagnement, motivation pour l'accompagnement, qualité sonore, répartition géographique des artistes, diversité musicale/esthétique, parité homme/femme.

Le jury informera l'ensemble des candidats dans les trois jours qui suivront la sélection finale.

✓ **Article 5 - Fiche technique / Set-up**

Les candidats s'engagent à remettre une fiche technique (au minimum une description du matériel utilisé / Set-up) aux organisateurs au moins 10 jours avant la demi-journée d'accompagnement. Si le groupe ne dispose pas de fiche technique, merci de le signaler, une aide pour la réaliser pourra être apportée. Les candidats doivent être autonomes et disposer de leur matériel / set-up (hors système de sonorisation)

✓ **Article 6 - Le concert**

L'ordre des groupes/artistes sera décidé par l'organisateur et validé par les candidats.

Chaque groupe/artiste aura 1h de temps sur scène.

✓ **Article 7 – Rémunération**

La participation à ce concours étant réservé aux artistes amateurs, aucune rémunération et aucun défraiement ne sont envisagés.

Aucune contestation de quelque nature que ce soit ne sera recevable en cas d'inobservation de l'une des clauses du règlement.

NOM DU GROUPE :

Style et influences :

Nom	Prénom	Instrument	Age
.....
.....
.....
.....

Histoire du dj-producteur/groupe

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Concerts déjà réalisés

.....
.....

Pourquoi voulez-vous participer à ce tremplin ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

.....
.....
.....
.....

Comment avez-vous appris l'existence de ce tremplin ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont vos besoins dans le développement de votre projet musical ? Et quels moyens envisagez-vous pour y répondre ? (formation, accompagnement, diffusion...)

.....
.....
.....
.....
.....

Vous êtes-vous déjà rapprochés d'une salle de concert pour demander de l'aide, si oui laquelle et sur quels points ?

.....
.....
.....

Quels lieux de sorties culturelles fréquentez-vous ?

.....
.....

Pour votre demi-journée d'accompagnement, si vous êtes sélectionnés, merci de cocher quelles technicités souhaitez-vous travailler :

- Gestion du son sur scène
- M.A.O. (Préciser le logiciel).....
- Présence scénique
- Musicalité
- Autre :

Si je suis sélectionné, je m'engage à être disponible sur les créneaux suivants (merci de donner un maximum de créneaux possibles pour faciliter l'organisation des accompagnements)

Important : si vous n'êtes pas disponibles dans ces créneaux, merci de nous contacter avant toute inscription.

- Le **lundi 10 décembre** de **9:00 à 13:00** Le **lundi 10 décembre** de **14:00 à 18:00**
- Le **mardi 11 décembre** de **9:00 à 13:00** Le **mardi 11 décembre** de **14:00 à 18:00**
- Le **mercredi 12 décembre** de **9:00 à 13:00** Le **mercredi 12 décembre** de **14:00 à 18:00**
- Le **jeudi 13 décembre** de **9:00 à 13:00** Le **jeudi 13 décembre** de **14:00 à 18:00**

Coordonnées de la personne responsable ou du musicien référent :

Nom Prénom

Adresse

.....

N° de tel Mail

Retournez-nous cette fiche remplie et accompagnée d'un enregistrement 3 titres minimum (peu importe la qualité sonore), et joindre, si possible une fiche technique, **avant le samedi 10 novembre 2018 à minuit soit par voie postale, soit par mail (mediation@aveclagare.org) avec du son au format .WAV**

**Important : pour éviter de surcharger les mails, envoyer vos fichiers .WAV sur Wetransfer ou sur FTP
Pensez à vérifier la qualité sonore de fichiers que vous envoyez !!!**

Nous contacteront les **3** groupes sélectionnés au plus vite.
Bonne chance et à bientôt !

Pour toute question ou demande d'information,
vous pouvez contacter Antoine au 04 86 50 80 16 ou sur mediation@aveclagare.org